



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2012

Étienville – La Cour

Programme d'analyses (2012)

David Aoustin, Laurent Lespez, Laurent Charrieau, Laurence Jeanne,
Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/78545>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Laurence Jeanne, David Aoustin, Laurent Lespez, Laurent Charrieau, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos, « Étienville – La Cour » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 10 juin 2021, consulté le 11 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/78545>

Ce document a été généré automatiquement le 11 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Étienville – La Cour

Programme d'analyses (2012)

David Aoustin, Laurent Lespez, Laurent Charrieau, Laurence Jeanne,
Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos

- 1 Dans le cadre de sondages menés en 2010, dans les marais de la Douve, entre Étienville et Les Moitiers-en-Bauptois (50), l'architecture d'un tronçon de l'axe antique *Alauna* (Valognes) – *Cosedia* (Coutances) a été appréhendée sur près de 600 m, dans les prairies humides de la rive gauche de la rivière. Elle prend la forme d'un pont-long antique, établi au moyen de pieux battus dans la tourbe qui maintiennent un caisson en bois, servant à contenir les remblais supportant la chaussée. Le franchissement de la rivière était par ailleurs assuré par un tablier en bois immergé. Le déploiement de la structure, sur plus de 7 m de large, constitue une véritable digue qui divise le marais.
- 2 Les études dendrochronologiques fixent la mise en place de l'ouvrage dans la Ière moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et indiquent des phases de réfection dans le courant des II^e-III^e s. En complément, les datations ¹⁴C attestent un abandon de la voirie entre le IX^e et le X^e s.
- 3 L'utilisation de pieux et de madriers pour contenir le remblai de cette portion de voie romaine a nécessité l'usage d'un nombre important d'arbres. Afin d'appréhender l'effet de la mise en place dans le fond de vallée de cette structure sur la dynamique sédimentaire du cours d'eau et sur la végétation de la plaine alluviale et des versants, des carottages de sédiments ont donc été entrepris en 2011, en vue de la réalisation d'une étude paléoenvironnementale (géomorphologique et palynologique). Celle-ci a pour objectif, d'une part, de connaître l'évolution du paysage de ce secteur des marais de la Douve sur la longue durée, et d'autre part, de savoir quel était l'état du paysage juste avant la réalisation de cet ouvrage et quel a été son impact sur le milieu naturel.
- 4 Deux carottages ont été effectués. Le premier (sondage 1) a été implanté à quelques mètres de la chaussée. Il a permis d'atteindre la grave, à une profondeur de 790 cm. Le deuxième (sondage 2) a été réalisé dans le comblement du fossé, bordant la chaussée. D'une profondeur de 300 cm, il traverse le comblement du fossé sur toute sa hauteur et une partie du sédiment encaissant sous-jacent. Le calage chronostratigraphique des séquences a été établi par datation AMS. Les datations effectuées sur la colonne 1 ont échoué. Certaines se sont révélées invalides, compte tenu du fait que leurs résultats

sont inversés par rapport aux palynozones et à la colonne 2. En revanche, les deux dates obtenues sur la colonne 2 sont cohérentes. La première, réalisée dans un niveau antérieur au colmatage du fossé, situe le dépôt de celui-ci durant le second âge du Fer. Elle a donné un résultat de 2215 ± 60 BP, soit après calibration à 2σ , 397 BC-155 BC (93,1 %) et 136 BC-114 BC (2,3 %). La seconde, faite sur un niveau du comblement du fossé, est datée de la période gallo-romaine. Elle a donné un âge de 1790 ± 60 BP, soit après calibration à 2σ , 119 AD-386 AD (92,3 %) et 85 AD-108 AD (3,1 %). Les résultats d'analyses palynologiques des deux sondages ont été représentés sous forme de diagramme simplifié.

Proposition de corrélation entre les deux séquences et de calage chronologique de la séquence 1 sur la base de l'histoire de la végétation régionale

- 5 Les zones polliniques de la séquence de comblement du fossé peuvent être corrélées à celles de la séquence du sondage 1. Néanmoins, ce calage ne peut être pour l'instant étayé, faute de datations valides pour la séquence du sondage 1. La zone pollinique « a » du sondage 2 peut être corrélée soit à la zone pollinique c2, soit à la zone pollinique d2 du sondage 1, sur la base de la dominance du saule. Une corrélation en faveur de la zone pollinique d2 serait plus juste, compte tenu des taux du noisetier et de Poacées se rapprochant plus de ceux observés dans la zone pollinique « a » du sondage 2.
- 6 Sur la base de l'histoire de la végétation régionale, une attribution chronologique des différentes zones polliniques de la séquence 1 peut être proposée, mais celle-ci se doit d'être confirmée par des datations absolues. Ainsi, la baisse du tilleul et de l'if à 271 cm permettrait de situer la limite entre l'Atlantique et le Subboréal. Compte tenu de la présence de l'if dans les spectres polliniques de la zone « a », celle-ci pourrait être attribuée à la fin de l'Atlantique récent, qui correspond à la période culturelle du Néolithique moyen. Les zones polliniques « b » et « c », dans lesquelles le hêtre apparaît, pourraient se rapporter au Subboréal, soit les périodes culturelles de la fin du Néolithique moyen, du Néolithique récent et final et de l'âge du Bronze. À partir de la zone c2, le léger essor du hêtre et la présence de charme permettraient de situer à ce niveau le passage au Subatlantique, soit une fin de l'âge du Bronze, puis l'âge du Fer se déroulant dans les zones c2 et « d », puis un *terminus* situant la fin de l'âge du Fer et la période gallo-romaine dans la zone « e ».
- 7 En guise de conclusion, les analyses paléoenvironnementales menées dans le marais de la Douve ont permis d'appréhender l'histoire de la végétation et la dynamique sédimentaire de ce fond de vallée sur la longue durée. L'aménagement de la voie romaine interviendrait à un moment où le fond de vallée est déjà défriché au cours du second âge du Fer et où la végétation des versants est stabilisée antérieurement, sans doute durant l'âge du Fer.
- 8 Son impact sur les boisements régionaux est peu manifeste dans les données palynologiques, alors que l'utilisation de cette ressource, dont le chêne, a été massive pour la construction de la voie romaine. Aucune variation de forte importance dans la courbe du chêne n'est enregistrée à ce moment. Antérieurement à la période du second âge du Fer, plusieurs épisodes de déboisement du fond de vallée et des versants sont enregistrés, mais l'attribution chronoculturelle de ces phases d'anthropisation ne peut être renseignée pour le moment, faute de datations absolues. Sur la base de l'histoire de la végétation, elles pourraient se dérouler depuis le Néolithique moyen, avec des phases d'emprises sur le milieu plus marquées soit vers la fin du Néolithique ou soit à l'âge du Bronze, et durant l'âge du Fer.

Fig. 1 – A, diagramme pollinique simplifié du sondage 1 ; B, diagramme pollinique simplifié du sondage 2



L, limon ; **LT**, limon tourbeux ; **TL BF-GN**, tourbe limoneuse brun foncé à gris noir ; **L g**, limon gris ; **L BF**, limon brun foncé ; **LS**, limon sableux avec une passée plus organique de 96 à 99 cm (o) ; **L B**, limon brun, **LT B-N**, limon tourbeux brun foncé à noir. * taxons exclus de la somme de base.

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIkl7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBbiQq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNs2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzz3k12Au4F>

Année de l'opération : 2012

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1FsQIXlSvE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxrgZXxBo2K>

AUTEURS

LAURENT PAEZ-REZENDE

Inrap